



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.73

PV N°29 DU SAMEDI 09/03/2024

Réunion du 4 mars 2024

Président : Pascal REBAUD - 06 14 68 55 67
Vice-Président : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr – 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL - 06 64 51 21 67
Désignations foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Cédric MARY - 06 17 32 72 73
Vérifications rapports : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant CDA : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 ; Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Trésorier : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND - 06 98 40 81 79

A VOS AGENDAS

- samedi 9 mars de 8h30 à 18h, à St Joseph (repas en restaurant privatisé) : stage de mi-saison pour les arbitres assistants, promotionnels (**D3P à D1P**), D1 et D2 ;
- dimanche 10 mars, de 8h30 à 12h30, au DLF : stage de mi-saison pour les arbitres D3 ;
- dimanche 10 mars, de 14h à 18h, au DLF : stage de mi-saison pour les arbitres D4 / D5 ;
- samedi 25 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U15 ;
- dimanche 26 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U18 ;
- dimanche 30 juin, de 9h à 17h à Saint-Joseph : module 8 = rassemblement de tous les arbitres stagiaires 2023-24 ;
- samedi 29 juin + 6 et 7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25 ;
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

INFORMATIONS ARBITRES

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante :
<https://loire.fff.fr/statuts-et-règlements>.

ATTENTION

A l'approche de la fin de saison, pour les arbitres de D1, D2, AA : merci de bien vouloir veiller à faire les deux actions obligatoires qui vous incombent, afin de vous éviter d'avoir un malus, conformément au règlement intérieur. Il n'y aura pas de dérogation.

COURRIERS RECUS

M. BILLOUX Serge : attestation employeur pour absence à la journée de formation du 21 février.
M. FERNANDES Corentin
M. OULDBOUKHITINE Lyece : votre rapport.
Haut Forez
M. BENSAFI Ali

IMPAYES

M. BERKATI Ali : dossier traité.